

Les dispositifs de la licence

Des dispositifs d'aide à la réussite pour l'ensemble des étudiants, pour une partie d'entre eux et/ou pour ceux d'une formation en particulier, ont été élaborés par vos équipes enseignantes. Vous pouvez demander à en bénéficier ou pourront vous être prescrits par votre référent pédagogique au moment de l'élaboration de votre contrat pédagogique de réussite ConPeRe. Ce contrat, après avoir effectué votre inscription pédagogique, est accessible depuis votre ENT à la rubrique Inscriptions. Dans la partie du contrat dédiée à votre projet de formation, vous pouvez indiquer explicitement les dispositifs que vous souhaiteriez suivre.

Votre référent pédagogique, lors d'un entretien, pourra valider ces dispositifs.

Le contrat est signé par votre référent pédagogique et par vous-même. Il pourra être modifié, notamment au début du second semestre.

Pour vous aider à compléter votre contrat, consultez les tutoriels :



- 📍 [présentation de ConPeRe](#)
- 📍 [comment compléter son contrat](#)
- 📍 [visualiser son contrat](#)
- 📍 [signer son contrat](#)

De plus, pour vous aider à construire, consolider votre projet d'études et/ou professionnel, des ateliers sont proposés, tout au long de l'année, par le SCUIO-IP. Ils abordent la question de l'orientation, des stages et de l'insertion professionnelle. Consultez le [programme](#) de ces ateliers et conférences.

Ouverts à tous

Remédiation en langue non-spé

- *Séances de tutorat pour les étudiants, en langue optionnelle, d'arabe et de russe de première année qui éprouveraient des difficultés*
- 10h semestre 1 / 10h semestre 2
- Sur la base du volontariat

Entretien individuel

- *Entretien individuel avec le professeur référent*
- 1h dans l'année
- Obligatoire pour tous

Dispositifs spécifiques à la formation

Sorties pédagogiques

- *Projections au cinéma, dans des festivals de cinéma, en Cinémathèques, rencontrer des professionnels du secteur, fréquenter des lieux de culture et en comprendre les enjeux contemporains. Sortie au musée du cinéma Gérone + ateliers sur le précinéma, visites de lieux de tournage*
- 12h au semestre 1 / 24h au semestre 2
- Obligatoire pour les Oui-si et sur la base du volontariat à d'autres publics

Ateliers d'ouverture

- *Les ateliers bénéficient de conditions d'apprentissage inédites, alternatives, dynamiques, idéales pour progresser et découvrir de nouveaux horizons. Ils sont construits autour de thèmes souvent inhabituels, d'objets méconnus ou d'approches moins représentées, dont nous défendons l'intérêt, la beauté et la légitimité, articulées autour d'une thématique centrale et d'une production critique, audio ou audiovisuelle, individuelle et/ou collective*
- 18h au semestre 1 / 18h au semestre 2
- Obligatoire pour les étudiants Oui-si et sur la base du volontariat à d'autres publics

Tutorat d'accompagnement

- *Un tutorat d'accompagnement pédagogique est proposé afin d'apporter une aide individualisée aux étudiants*
- 6h au semestre 1
- Uniquement pour les étudiants Oui-si, obligatoire

